



Le 5 décembre 2018

Vue aérienne du quartier des Héronnières
© Château de Fontainebleau / Techni-Flight

Appel à projets pour la réhabilitation du quartier des Héronnières, ancienne Grande Écurie du Roi

L'Établissement public du château de Fontainebleau lance un appel à projets pour la réhabilitation du quartier des Héronnières, ancienne Grande Écurie du Roi, qui constitue une des plus importantes dépendances du château, classée au titre des monuments historiques. Cet appel à projets est élargi aux parcelles attenantes, l'ensemble totalisant une surface de près de 8ha.

Réhabiliter un ensemble patrimonial exceptionnel

Le lancement de cet appel à projets a pour but de faire émerger des solutions innovantes pour valoriser le quartier des Héronnières. Qu'ils émanent d'investisseurs et d'opérateurs privés ou publics, les projets devront contribuer à la mise en valeur et au rayonnement de ce patrimoine d'exception appartenant à l'État. Ils devront également respecter les ambitions du château de Fontainebleau, l'un des plus visités en France et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, au cœur d'un espace naturel remarquable.

Un projet à l'échelle du territoire

Le château est intimement lié à son territoire. L'établissement public n'a cessé, depuis sa création en 2009, de resserrer ses liens avec les acteurs locaux : collectivités, représentants de l'État et partenaires privés. Le quartier des Héronnières devra trouver pleinement sa place dans la restructuration urbaine du quartier du Bréau qui va connaître un développement important dans les années à venir.

«Véritable projet urbain, la réhabilitation du quartier des Héronnières constitue un levier d'attractivité pour le territoire bellifontain et une réelle opportunité pour le développement du château de Fontainebleau. Une approche globale du site, comprenant à la fois l'ensemble classé Monuments historiques et les parcelles avoisinantes, a été rendue possible grâce à une collaboration exemplaire entre le château, les collectivités, le ministère de la Culture, le ministère des Armées et l'Office national des forêts.»

Jean-François Hebert, président du château de Fontainebleau

L'appel à projets

L'appel à projets se fera en deux temps :

- Un appel à candidatures
- Un appel d'offres

Pour participer, les candidats devront se présenter en groupements, dont la constitution est libre, et déposer un dossier de candidature avant le **5 mars 2019**. Un comité de suivi *ad hoc* sélectionnera les trois ou quatre meilleurs candidats **fin avril**, lesquels seront invités à remettre une offre. Les candidatures seront analysées selon les capacités professionnelles, techniques et financières des groupements.

Le quartier des Héronnières

Bâti sous le règne de Louis XV par les architectes Jacques V et Ange-Jacques Gabriel, le quartier des Héronnières est inclus dans le périmètre d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981 et classé au titre des monuments historiques depuis 2008. Le site des Héronnières dispose d'une place privilégiée au sein du domaine de Fontainebleau. Il jouxte plusieurs éléments de grande valeur patrimoniale : le Grand Parterre, le parc, la forêt domaniale ou encore la route des Cascades qui offre l'une des plus belles vues sur le château.

Il est constitué de 11 corps de bâtiment formant un quadrilatère entourant un bâtiment central d'une surface bâtie totale d'environ 12 851 m² (SHON).

Sa restauration et sa mise en valeur devront être étroitement articulées avec le plan de développement du château, découlant de son schéma directeur (115M€ sur 12 ans) lancé par le ministère de la Culture en 2015. Véritable trait d'union entre la forêt, la ville et le domaine national, la valorisation des Héronnières jouera un rôle moteur dans la requalification du quartier du Bréau, opération déjà amorcée et portée par la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau.

LES HÉRONNIÈRES (domaine national de Fontainebleau)

- 2 hectares
- 11 bâtiments
- 13 000 m² de surfaces utiles
- 10 000 m² de toitures
- Classé en totalité au titre des monuments historiques en 2008
- Montant des travaux de conservation : 25 M€ HT

PARCELLES VOISINES

- Clos des Ébats, affecté au ministère des Armées : 4,8 hectares
- Parcelle classée forêt de protection, administrée par l'ONF : 1 hectare

Un appel à idées lancé en 2016

Cet appel à projets fait suite à un appel à idées, lancé en septembre 2016, qui avait pour ambition de faire émerger des manifestations d'intérêt. A partir de la douzaine d'idées présentées, 5 axes de développement pour les Héronnières ont été retenus par le château de Fontainebleau en raison de leur compatibilité avec son propre développement et celui du territoire bellifontain : l'hôtellerie haut de gamme, la culture, l'enseignement, les activités sportives liées à la forêt, avec l'équitation en point central, et le champ social.

Les candidats envisageront l'occupation des Héronnières dans la continuité de ces axes ou de tout autre pourvu qu'il favorise le rayonnement du château de Fontainebleau.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dossier de candidature est téléchargeable sur la plateforme des achats de l'Etat à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr, en indiquant la référence : « F_M52_2018 AAPC Héronnières et proche environnement ».

Le dossier de candidature doit comprendre : une lettre de candidature et un dossier de présentation (présentation du groupement et note d'intention d'une dizaine de pages maximum)

Château de Fontainebleau

77300 Fontainebleau
Tél. 01 60 71 50 70
www.chateaudefontainebleau.fr

Le château de Fontainebleau

Entouré de 130 hectares de parc et jardins, le château de Fontainebleau, inscrit depuis 1981 au patrimoine mondial de l'UNESCO, ouvre ses portes aux passionnés d'art et d'histoire. Fontainebleau a connu huit siècles de présence souveraine continue : Capétiens, Valois, Bourbons, Bonaparte et Orléans se sont succédés dans ce palais de plus de 1 500 pièces. Édifié au cœur d'une forêt giboyeuse, aux confins du domaine royal et à proximité de la capitale, le premier château de Fontainebleau jouit d'une position idéale. C'est une résidence de chasse dans laquelle naît et meurt Philippe le Bel (1268-1314), dont subsiste encore aujourd'hui le donjon primitif. De ce passé médiéval, la Renaissance s'accommode pour créer les plus beaux ensembles d'architecture et les plus grands décors de ce que l'histoire de l'art considère - depuis les années 1850 - comme l'École de Fontainebleau. Continûment habité, transformé, orné et enrichi, Fontainebleau occupe une place à part dans le cœur de tous les souverains qui ont régné sur la France, depuis l'avènement de Louis VII le Jeune en 1137 jusqu'à l'abdication de Napoléon III en 1870. Chacun d'eux s'est attaché à embellir la résidence de ses prédécesseurs. François Ier, Henri IV, Louis XV et Louis XVI nous lèguent les plus exceptionnels témoignages artistiques de leur temps. Napoléon Ier s'empresse de restaurer et de remeubler le château que la Révolution avait vidé, y voyant «la vraie demeure des Rois, la maison des siècles» et Napoléon III y fait aménager appartements et lieux de divertissement, devenus des symboles de l'art décoratif du Second Empire. Aujourd'hui, Fontainebleau est un immense palais, aux multiples cours et jardins, qui conserve des collections exceptionnelles faisant de lui le plus meublé des châteaux royaux français.

Schéma directeur: le château prépare son avenir

Le ministère de la Culture a doté le château de Fontainebleau, en janvier 2015, d'un plan pluriannuel d'investissement de 115 M€, soit près de 10 M€ par an sur 12 ans. Ce schéma directeur est scindé en 3 phases de 4 années chacune. Il doit permettre au château d'accomplir pleinement ses deux missions: préserver, conserver et mettre en valeur un patrimoine exceptionnel pour le transmettre aux générations futures, et l'ouvrir au plus grand nombre.

A l'horizon 2026, Fontainebleau a pour ambition d'accueillir 700.000 visites, contre 500.000 aujourd'hui.

Contacts presse

Albera Conseil – Chloé Maupu – 01 48 24 04 50
cmaupu@alberaconseil.fr

Château de Fontainebleau – Alexis de Kermel – 01 60 71 50 73
alexis.dekermel@chateaudefontainebleau.fr

